



HAL
open science

L'industrie rurale entre déterminants urbains et dynamiques territoriales

Francis Aubert, Abdoul Diallo

► **To cite this version:**

Francis Aubert, Abdoul Diallo. L'industrie rurale entre déterminants urbains et dynamiques territoriales. Pour, revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques, 2016, 4 (229), pp.53-61. 10.3917/pour.229.0053 . hal-01429098

HAL Id: hal-01429098

<https://hal.science/hal-01429098>

Submitted on 3 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'industrie rurale, entre déterminants urbains et dynamiques territoriales

Francis AUBERT, avec la collaboration de Abdoul DIALLO

Agrosup Dijon – CESAER – Université Bourgogne Franche-Comté

Une prise de conscience s'est produite en 2000, lorsque les chiffres de l'emploi aux USA ont montré que l'industrie occupait dorénavant moins de 10% des actifs. Il s'agit d'une tendance générale dans les pays dits « industrialisés », où la place des activités de production manufacturière suivent, en termes d'emploi, une pente de déclin continu et significatif. Si l'on s'en tient effectivement à l'industrie manufacturière, sa part dans l'emploi total en France a atteint un faîte en 1974 avec 24% puis elle est descendue à 20% en 1983 pour passer sous la barre des 10% en 2015 (source INSEE, comptes nationaux).

Ces transformations structurelles affectent tous les secteurs productifs, selon une intensité et des formes qui dépendent des procédés de production, plus ou moins capitalistiques, et toutes les régions, selon les spécialisations sectorielles de leur tissu économique et la capacité locale d'adaptation aux changements incessants des conditions de marché et de technologie. Les localisations rurales sont soumises aux tendances générales de réduction des effectifs sous l'effet du progrès technique et de la croissance de la productivité du travail ; elles sont a priori peu favorisées par des orientations historiques sur des productions traditionnelles, par des caractéristiques de marché peu denses et des positions spatiales éloignées des grands centres. Pourtant, si l'emploi industriel y connaît également des baisses continues, l'ampleur du phénomène est atténuée relativement aux zones urbaines : l'industrie rurale résiste !

1 – Une forte différenciation régionale marquée par le gradient urbain-rural

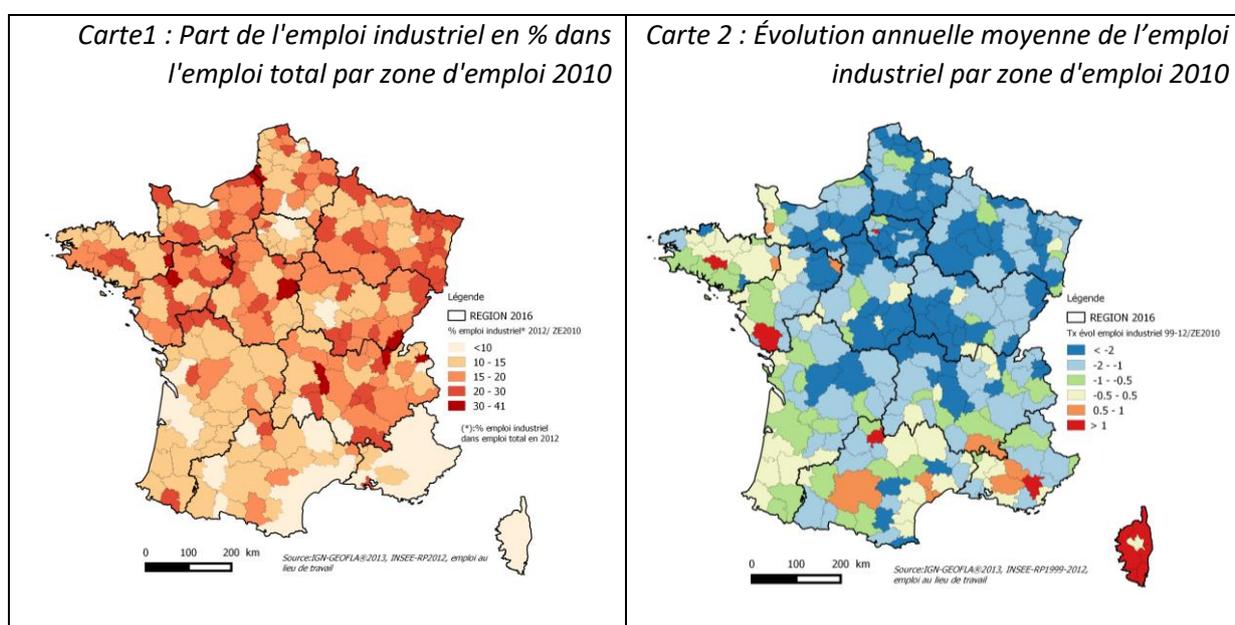
L'industrie représente aujourd'hui 12% de l'emploi en France (et 14% du PIB), elle en représentait le tiers en 1950. La baisse est conséquente et indiscutable ; il convient toutefois de noter plusieurs précautions méthodologiques avant d'analyser cette situation.

- En premier lieu, les chiffres de l'emploi peuvent être trompeurs dans le sens où un secteur dynamique peut améliorer son niveau de production et sa valeur ajoutée, donc sa contribution au PIB, tout en diminuant son effectif : pour qu'il en soit autrement, il faut que l'effet volume soit supérieur à l'effet productivité.
- Ensuite, les établissements de production sont de plus en plus spécialisés sur un type de produit ou de service, et s'en remettent à des fournisseurs d'autres secteurs non classés comme industriels pour tout un ensemble d'intrants auparavant produits en interne (transport de marchandise, commerce de gros, services aux entreprises), ce qui resserre mécaniquement les secteurs de l'industrie sur la stricte production manufacturière.
- Enfin, au sein même de l'industrie, il est courant de distinguer l'industrie manufacturière, qui comporte la fabrication de denrées alimentaires et de boissons, d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines, de matériels de transport, d'autres produits industriels, de l'industrie extractive, qui comporte les activités extractives proprement dites, ainsi que les activités de production et distribution d'énergie et d'eau, d'assainissement, de gestion des déchets et de dépollution (nomenclature NAF 2008, édition 2015, niveau 1 en 21 sections).

Dans une option large, on définit les activités de production en regroupant l'agriculture, la sylviculture et la pêche, les industries extractives, l'industrie manufacturière, la production et

distribution d'énergie et d'eau, la construction, le transport et le commerce de gros, les services aux entreprises. Cet ensemble est aujourd'hui utilisé dans une partition de l'économie qui distingue les activités productives des activités résidentielles, les premières étant tournées vers les marchés nationaux et internationaux tandis que les secondes servent le marché local. Selon ce découpage, les activités de production atteignent le tiers des emplois et elles peuvent être localement majoritaires.

Nous raisonnons ici sur les données de l'industrie. Le premier constat est celui de l'hétérogénéité spatiale de l'emploi industriel. A l'échelle des régions, sa part s'échelonne du simple (Ile de France ou PACA, avec 8% des emplois) au double (Bourgogne Franche-Comté avec 17%). Ensuite, plus on affine la focale, plus les différences sont importantes ; ainsi au niveau des zones d'emploi, les rapports sont de 1 à 10. Les zones dans lesquelles l'emploi industriel est quasiment absent (Prades, Corte, Briançon, Menton) se situent autour de 4% de l'emploi total alors que les zones les plus industrielles (Saint-Claude, Vallée de l'Arve, Vallée de la Bresle, Oyonnax) sont au-dessus du tiers des emplois – la zone d'emploi de Laferté-Bernard dépasse même les 40%.



En ce qui concerne le clivage ville-campagne, les données de l'INSEE (zonage en aires urbaines, 2010) permettent de raisonner les différences spatiales en fonction du statut des communes (urbaines, périurbaines, isolées) ainsi que de la taille des pôles auxquelles elles appartiennent ou dont elles dépendent (plus de 10 000 emplois, entre 5 et 10 000, moins de 5 000).

Tableau 1 : Évolution intercensitaire population, emploi total et industriel

	Densité population (hab./km ²)	Population 2012		Emploi 2012 en		dont Emploi industriel en		Taux d'évolution annuel moyen entre 1999 et 2012		
		effectif (en milliers)	%	effectif (en milliers)	%	effectif (en milliers)	%	population	emploi total	dont industrie
Ensemble France Métropolitaine	116,5	63 376	100	25 770	100	3 337	100	0,6	0,9	-1,6
Grands pôles urbains	853,4	999 36	58,4	042 18	70,0	1 969	59,0	0,4	1,0	-1,7
Périurbain des grands pôles	74,3	410 15	24,3	828 3	14,9	653	19,6	1,2	1,2	-1,1

<i>Moyens pôles</i>	194,6	751 ¹	2,8	862	3,3	149	4,5	0,2	0,6	-1,7
<i>périurbain des moyens pôles</i>	31,2	360	0,6	65	0,3	11	0,3	0,9	0,7	0,2
<i>Petits pôles</i>	126,9	333 ²	3,7	128 ¹	4,4	236	7,1	0,2	0,6	-1,6
<i>Périurbain des petits pôles</i>	22,0	170	0,3	28	0,1	4	0,1	0,6	-0,4	-3,6
<i>Autre périurbain</i>	33,2	410 ³	5,4	801	3,1	153	4,6	0,9	0,4	-1,3
<i>Commune isolée, hors influence des pôles</i>	20,4	944 ²	4,6	016 ¹	3,9	162	4,9	0,3	0,4	-1,1

Source: INSEE-RP1999, 2012, exploitation complémentaire, emploi au lieu de travail

Le premier élément factuel à poser concerne la prédominance des localisations urbaines de l'emploi industriel : en données 2012 (source INSEE-RP, exploitation complémentaire, emploi au lieu de travail), 2,35 millions d'emplois sur 3,34 millions sont situés dans les pôles urbains, soit plus de 70% du total - alors que ces pôles ne regroupent que 65% de la population. De plus, au sein des pôles urbains, ce sont les grands pôles qui accueillent la plus grande partie des emplois industriels (60% du total et 84% de l'emploi industriel des pôles). Les localisations en commune périurbaine pèsent le quart des emplois industriels (pour 31% de la population) et en commune isolée 5% pour une valeur équivalente de population. C'est en termes de composition structurelle des activités et des emplois qu'apparaît un gradient ville-campagne. Il se présente sous trois points notables.

- Si l'on distingue, comme c'était le cas dans la nomenclature précédente de l'INSEE (ZAUER, 2002), un espace à dominante rurale en regroupant les communes de petits pôles (comptant de 1500 à 5000 emplois, auparavant dénommés pôles ruraux), de leurs couronnes périurbaines, les communes périurbaines qui n'appartiennent pas à une aire urbaine mais sont multipolarisées, ainsi que les communes hors d'influence des pôles, dites « isolées », la part des emplois industriels dans l'emploi total atteint 19%, alors qu'elle n'est que de 12% dans l'espace à dominante urbaine. L'orientation productive des économies rurales transparait ici face à l'orientation tertiaire des économies urbaines.
- La place de l'industrie dans les pôles urbains est très sensible à leur taille : la part de l'emploi industriel dans l'emploi total passe de 11% dans les grands pôles à 17% dans les pôles moyens pour culminer à 21% dans les petits pôles. C'est la valeur la plus élevée dans cette classification des communes en ZAU. Même s'ils ne pèsent pas lourd dans l'emploi industriel en effectifs (7% du total), les petits pôles urbains correspondent aux localisations proportionnellement les plus fréquentes des activités industrielles. On peut y voir un effet des choix historiques de la décentralisation industrielle, mais aussi un processus actuel de micropolarisation de l'industrie rurale.
- les communes périurbaines constituent également des localisations privilégiées pour les activités industrielles. Si on les considère ensemble (périurbain de tous les pôles, périurbain multipolarisé), ce sont les lieux qui présentent la plus forte proportion d'emploi industriel dans l'emploi total : 17%, comparativement à moins de 12% dans les pôles et à 16% dans les communes isolées. Près du quart de l'emploi industriel est maintenant localisé dans le périurbain – pour le tiers de la population mais moins du cinquième de l'emploi total. Ces communes périurbaines ne sont pas simplement des zones résidentielles, elles accueillent des activités industrielles (en plus des activités commerciales et de logistique) provenant du desserrement des zones urbaines et de l'attraction d'activités disséminées qui se rapprochent des marchés urbains.

A un niveau sectoriel détaillé, ce sont les industries agro-alimentaires qui comptent le plus d'emplois industriels (près de 1 sur 5) devant un groupe de secteurs qui se situent autour de 10% (métallurgie et produits métalliques, fabrication de matériel de transport, caoutchouc et plastiques). La plupart des activités industrielles sont surreprésentées dans les espaces à dominante rurale, notamment les IAA, le travail du bois, le textile et le plastique (près du tiers des emplois des branches) ; en revanche, tout un ensemble d'activités privilégie les localisations urbaines : les industries pharmaceutiques, électroniques, la fabrication de biens d'équipement.

En termes d'évolution, ce sont aussi les implantations rurales qui résistent le mieux, en raison du déclin moins prononcé de branches en difficulté (verre, chimie de base, papier et carton) et d'une croissance plus forte de quelques branches dynamiques (IAA, plastique, parachimie et pharmacie, imprimerie). Ainsi, la distribution des activités entre catégories d'espaces tend à se modifier, au sein des aires urbaines avec une relocalisation des établissements de production dans les communes périurbaines, et au profit des espaces à dominante rurale où les petits pôles jouent un rôle déterminant pour fixer des industries traditionnelles.

2 – Des relations ville-campagne qui marquent l'histoire de l'industrie régionale

Historiquement, l'industrie a été fortement implantée à la campagne. Avant la révolution industrielle, la proto-industrie était disséminée dans des ateliers ruraux qui employaient une main-d'œuvre agricole et artisanale abondante, puis les industries rurales ont poursuivi leurs activités dans le cadre de petits établissements utilisant des ressources naturelles dispersées (agricoles, forestières, etc.) ou très spécialisés (draps, couteaux, etc.). L'évolution des techniques et des marchés a progressivement érodé cette petite industrie sauf pour les activités qui restaient sensibles au coût de transport et aux besoins en travail. Ainsi, les secteurs dans lesquels la main-d'œuvre jouait un rôle essentiel (horlogerie, dentelle, etc.), de même que les secteurs liés à l'agriculture (minoteries, féculeries, fromageries, etc.) connurent une relative permanence des implantations rurales. Certaines régions préservèrent un avantage historique sur un secteur particulier de production, grâce aux ressources en travail spécialisé et à l'organisation professionnelle locale. Pendant la première partie du XX^e siècle s'est produit un regroupement accéléré des activités dans de grands établissements en profitant des économies d'échelle et en se rapprochant des marchés et des villes.

Ensuite, entre les années 1955 et 1980, une phase particulière de décentralisation industrielle, relativement circonscrite dans le temps et l'espace, a dispersé une partie des établissements de production en dehors des grandes villes. Favorisé par un contexte de croissance à taux élevé et continu et par l'octroi d'aides publiques zonées, le redéploiement spatial a concerné tout spécialement les extensions de capacité des entreprises produisant des biens de consommation durable en pleine croissance (automobile, équipements ménagers). Il s'agit plus d'implantations dans les petites villes que véritablement à la campagne. La mobilisation de la main-d'œuvre d'origine agricole et l'utilisation des savoir faire locaux sont organisées sur le mode de l'alternance (initialement avec ramassage du personnel, puis la voiture a facilité le déplacement vers l'usine des travailleurs restant habiter dans leur village), de la sous-traitance (exemple de LMT - Thomson à Laval) et de l'essaimage (Moulinex à Alençon et Legrand à Limoges). Le paysage contemporain de l'industrie rurale reste marqué par cette vague de croissance de l'emploi en dehors des villes et des bassins industriels anciens.

Pour la fin du XX^e et le début du XXI^e siècle, le nouveau reflux des activités et de l'emploi industriels auquel nous assistons recouvre des situations variées. On peut classer les activités en trois catégories pour rendre compte schématiquement de cette variété des logiques de localisation des activités industrielles.

- Les activités « naissantes » et les activités de « *front office* », sensibles à la présence de facteurs technologiques (équipements, compétences, services de maintenance, etc.) ou au contact du marché final ; elles se localisent de façon privilégiée dans les centres urbains.
- Les activités intermédiaires et de « *back office* », sensibles au coût des facteurs banals (terrains, travail) et au coût (généralisé) de transport ; elles se détachent des pôles urbains mais restent toutefois assez proches, en zone périurbaine ou dans le rural accessible.
- Les activités matures, qui incorporent peu de facteurs techniques et sont peu sensibles au coût (généralisé) de transport, mais très attentives aux composantes du coût de production ; pour minimiser le coût d'implantation et la masse salariale, elles s'éloignent sensiblement des centres, pour rejoindre des zones rurales éloignées et, éventuellement, des délocalisations lointaines.

Ainsi replacée en perspective longue, la dynamique de l'industrie rurale apparaît très dépendante des relations que la campagne entretient avec la ville, laquelle concentre un ensemble de ressources stratégiques et les places de marché qui déterminent les orientations productives de nombreux territoires, depuis ses couronnes périurbaines jusqu'aux arrière-pays ruraux.

3 – Des transformations en cours qui relèvent de l'économie des territoires

La question d'économie géographique que l'on peut se poser au vu de ces données de l'emploi industriel concerne la position des espaces ruraux : est-ce qu'ils occupent une position intermédiaire entre zones centrales et zones périphériques lointaines, ou bien est-ce qu'ils sont pourvus de caractéristiques économiques et sociales qui leur confèrent une place distincte dans l'ordre de la division spatiale du travail ?

En première analyse, les espaces ruraux sont des aires d'implantation relativement passives d'établissements dispersés qui y valorisent des ressources fixes abondantes et bon marché ou d'établissements délocalisés qui ne viennent en ces lieux que de façon transitoire, en attente de nouveaux déplacements, au gré des évolutions spatiales des structures de prix. Ce sont le plus souvent des activités qui sortent des villes pour s'établir à bonne distance, en préservant l'accès aux ressources des centres sans en supporter les coûts. En effet, le regroupement des populations et des activités dans des agglomérations sans cesse plus grandes augmente le coût du foncier et du travail, crée des effets externes négatifs (encombrement, pollution, insécurité, etc.), produisant de fait de nouvelles forces de dispersion pour les activités les moins sensibles aux économies d'urbanisation. Le résultat n'est pas univoque pour l'industrie : si la production manufacturière s'implante de plus en plus dans les zones périphériques, les activités nouvelles les plus créatrices de valeur demeurent en ville. L'effet de sélection est donc fortement différenciant entre la ville et la campagne. De plus, à une certaine distance des centres, si aucun facteur d'ancrage particulier ne compte pour la performance des entreprises en question, des délocalisations plus lointaines sont évidemment en suspens. Si on est dans une stricte minimisation des coûts, les avantages des implantations rurales sont temporaires et génèrent de fortes concurrences spatiales.

Au plan de l'économie territoriale, les espaces ruraux ne correspondent pas seulement à une « périphérie », entendue comme un ensemble de sites classés selon leur distance au centre ; ils ne peuvent pas non plus être réduits à un « milieu », sans contours ni structures, dans lequel perdureraient des traits culturels singuliers. On parle de « territoires » pour signifier la part d'autonomie relative qui est supposée exister sur ces espaces appropriés et administrés. Il s'agit rarement de districts à la mode italienne, très spécialisés et identifiés, mais de systèmes productifs diversifiés qui prennent appui historiquement sur un artisanat de production (travail des métaux, meubles, porcelaine, vannerie,...) à partir duquel des interactions ont permis de créer des avantages localisés. Ils tiennent à des relations interindustrielles entre les acteurs locaux, et plus largement de la constitution d'un marché du travail local favorable à la qualification et à la productivité. La logique économique est celle d'une différenciation des produits par spécification des ressources.

Le cas emblématique de la valorisation des ressources locales par différenciation à travers un système d'appellation d'origine, familier en production agroalimentaire, est en cours d'extension à d'autres produits (bois de Chartreuse, bientôt bois du Jura, ...). Elle permet de spécifier les ressources liées à la main-d'œuvre et au foncier vis-à-vis de l'extérieur, transformant les avantages « naturels » des dotations initiales en avantages construits. Une telle démarche repose sur un capital de relations non marchandes constituées par les acteurs locaux auxquels il apporte confiance et sécurité, avec une condition essentielle de pérennité, la capacité à innover pour réadapter sans cesse les avantages initiaux aux normes économiques globales.

Conclusion

Lorsque l'on regarde de près les données de localisation de l'emploi industriel, on note qu'il reste très largement implanté en contexte urbain et que son évolution, principalement déterminée par des marchés des facteurs et des biens très concentrés, est fortement différenciante. Si on prend en compte la capacité des acteurs locaux à créer des ressources fixes, ancrées territorialement, on modifie la vision la plus déterministe pour donner crédit aux initiatives et projets locaux. Ainsi, on peut représenter les zones rurales par des structurations économiques qui s'échelonnent entre deux situations polaires, l'une réduite aux activités strictement déterminées par des conditions spatiales d'extraction, de production et de transformation primaire, à l'exemple de l'agriculture, de la forêt, et de leurs industries de première transformation, relativement extravertie, l'autre étendue à un tissu dense d'établissements de toutes dimensions pratiquant des activités diverses, sous condition d'une relative autonomie pour contrôler les trajectoires de développement territorial.

Indications bibliographiques

Aubert F., Détang-Dessendre C., 2014, L'emploi rural, des bassins de production agricoles aux zones d'emploi urbaines, in Jeanneaux P. et Perrier-Cornet P. (coord.), *Repenser l'économie rurale*. Paris, QUAE éditions, pp. 123-141.

Brière L., Vulgalic S., 2015, *La France et ses territoires*. INSEE, 175 pages.

Gagné C., Goffette-Nagot F., 2008, Localisation rurale des activités industrielles. Que nous enseigne l'économie géographique ? *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 87/2, pp. 101-130

Quévit M., 1986, *Le Pari de l'industrialisation rurale*. Paris, Anthropos - Éditions régionales européennes, 142 pages.